

**Avis d'Appel Public à la Concurrence
ATTESTATION DE PUBLICATION**

Document généré le **lundi 23 décembre 2019 à 11:16**S-PF-702141 28/01/20 *Attente des Journaux Officiels*2019-S-0056/JO 23/12/19 **Procédure Ouverte**

**COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Marie-Laure DELENA
HALLE DE MARTIGUES - PRESTATIONS DE GARDIENNAGE**

| Diffusion Internet | Version Transmis | Publication Visites | Retraits | Dépôts |
|--------------------|------------------|---------------------|----------|--------|
| web + alerte | Intégrale | | | |

| Diffusion Presse | Version Transmis | Publication Etat | Identifiant | N° Annonce |
|------------------|------------------|------------------|-------------|---------------|
| BOAMP | Intégrale | | | |
| JOUE | Intégrale | | | |

Service : CP

Classification CPV :

Principale : **79713000** - Services de gardiennage

AVIS DE PUBLICITE

COMMUNE DE MARTIGUES

M. Patrick CRAVERO - Huitième Adjoint en charge
des Travaux et de la Co

Hôtel de Ville

avenue Louis Sammut

BP 60101 - 13692 Martigues cedex

Tél : 04 42 44 33 33

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 48 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet HALLE DE MARTIGUES - PRESTATIONS DE GARDIENNAGE

Référence 2019-S-0056/JO

Type de marché Services

Mode Procédure ouverte

Code NUTS FRL04

DESCRIPTION La commune de Martigues lance un consultation pour des prestations de sécurité et de gardiennage dans le cadre des manifestations organisées par la Halle de Martigues

Code CPV principal **79713000** - Services de gardiennage

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Division en lots : Oui
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Quantité ou étendue Valeur estimée hors TVA : 640 000,00 €

Lots Libellé

Estimé €
HT CPV

| | | |
|------|---|-------------------------|
| N° 1 | SECURITE RENFORCEE Description : prestation de sécurité renforcée Durée du marché : 48 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui Période initiale : 12 mois reconductible 3 fois par période de 12 mois Fonds Communautaires : Non Informations complémentaires : Aucune | 240 000 79713000 |
| N° 2 | GARDIENNAGE Description : prestations de gardiennage Durée du marché : 48 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui Période initiale : 12 mois reconductible 3 fois par période de 12 mois Fonds Communautaires : Non Informations complémentaires : Aucune | 400 000 79713000 |

Conditions relatives au contrat

| | |
|--------------------------|---|
| Autres conditions | Conditions particulières d'exécution : Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisibles annuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la collectivité et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes. Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance. |
|--------------------------|---|

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Pouvoir de signature;

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours

des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; le cadre de la candidature; certification SIAP des agents; Arrêté d'autorisation de fonctionnement; n° agrément de la société et des agents; Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Lot n° 1 : SECURITE RENFORCEE

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60.0 : Valeur technique

40.0 : Prix

Lot n° 2 : GARDIENNAGE

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60.0 : Valeur technique

40.0 : Prix

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **28/01/20 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **6 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 30/01/20 à 14h00

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2019-S-0056

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

La consultation sera relancée en 2023

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille

22,24 rue Breteuil

13006 Marseille

Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87

greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois

suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
Envoi le 23/12/19 à la publication

Marches-Publics.info V9.7